

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Annecy, le 21 avril 2021

### **Interdiction de la manifestation « Le grand rassemblement Annecy - En mouvement pour les libertés » organisée sur la commune d'Annecy le dimanche 25 avril 2021**

Par arrêté préfectoral du 20 avril 2021, le préfet de la Haute-Savoie a interdit la manifestation « Le grand rassemblement Annecy - En mouvement pour les libertés », prévue sur la commune d'Annecy le dimanche 25 avril 2021 et pour laquelle une déclaration avait été déposée, en préfecture de Haute-Savoie, le 16 avril dernier.

Si la liberté de manifester ou de se réunir est une condition de la démocratie et l'une des garanties du respect d'autres droits et libertés, elle doit cependant être conciliée avec la protection du droit à la santé et le maintien de l'ordre public. C'est dans ce souci que le préfet de la Haute-Savoie a, par arrêté du 3 avril 2021, imposé le port du masque pour tout rassemblement de plus de 6 personnes sur la voie publique, y compris les manifestations revendicatives.

Or, lors des précédentes manifestations de ce collectif, le refus ostensible et systématique de la distanciation sociale, des gestes barrières et du port du masque, par les organisateurs et les participants a été constaté, constituant ainsi un vrai risque sanitaire.

Le préfet a donc considéré que la tenue de ce nouveau rassemblement présenterait un risque de transmission rapide, simultanée et à grande échelle du virus, compte tenu du brassage de population.

Face à un tel risque, la décision d'interdire la manifestation a donc été prise dans un contexte où la Haute-Savoie enregistre un taux d'incidence de 290/100 000 habitants au 20 avril 2021, témoignant ainsi d'une circulation toujours active du virus sur tout son territoire. Loin de constituer un risque théorique, ce niveau élevé des contaminations s'accompagne d'un fort afflux de patients dans les établissements de santé du département (264 patients hospitalisés dont 48 en service de réanimation pour Covid-19 au 19 avril 2021).

La préfecture attire l'attention de tous et chacun sur le fait que toute personne qui participerait à cette manifestation s'exposerait à des poursuites pénales.

## **Bureau de la représentation et de la communication de l'État**

Rue du 30ème régiment d'infanterie,  
BP 2332 74 034 - Annecy cedex  
04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53  
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr  
@Prefet74 | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

1/1

Préfecture labellisée **Qual-e-Pref**  
depuis le 18 décembre 2019.  
Modules 1 et 7 : **Relation générale avec  
les usagers & Communication  
d'urgence en cas d'événement majeur**

